



Quel genre de MOOC ?

De la pertinence d'un cours en ligne en études de genre

Lundi 16 mars 2015

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche,
25 rue de la Montagne-Sainte-Genève 75005 Paris

Les MOOC (*massive open online courses*) ou FLOT (Formations en ligne ouvertes à tou·te·s) sont présentés comme la révolution de l'enseignement supérieur : les universités américaines qui annoncent des centaines de milliers d'inscrit·e·s à leur cours suscitent bien des envies. En France, des universités et des organismes de formation mettent sur pied des MOOC, à la demande du Ministère de l'Éducation nationale et du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le MOOC serait-il alors l'outil universel permettant de former à tout et de rénover l'enseignement universitaire ?

Certes, les MOOC recensent un certain nombre d'avantages :

- une démocratisation des études permettant, en particulier, de couvrir tout le territoire sur le plan géographique
- l'absence de contrainte de temps et d'espace permettant d'aider à l'articulation vie personnelle / travail / études
- une démultiplication d'une offre de formation, permettant aux universités et aux formateur·trices ou enseignant·e·s une plus grande visibilité

Dans le même temps, il ne faut pas négliger les limites des MOOC. Tout d'abord, il ne s'agit que d'une forme rénovée de l'enseignement à distance et il faut savoir que moins de 3% des étudiant·e·s réussissent l'examen final des MOOC nord-américains. Ensuite, les MOOC pourraient être fantasmés comme un moyen de diminuer le nombre d'enseignant·e·s en recyclant et diffusant *ad vitam aeternam*

leurs cours, d'autant que l'évaluation peut être confiée à des contractuel·le·s de la formation.

Enfin, on peut se demander si tous les sujets se prêtent à un passage au MOOC. En effet, les études de genre demandent très souvent de passer par une phase de prise de conscience suivie par une remise en question personnelle. Peut-on confier une telle tâche à un MOOC ? Un MOOC peut-il traiter de harcèlement sexuel ? De discriminations ? Peut-il proposer un accompagnement ou se contente-t-il de diffuser d'une manière moderne un savoir sur les législations en vigueur ou les études réalisées ?

En effet, n'oublions pas qu'à côté des MOOC d'autres ressources en ligne existent et existaient bien avant. Le MOOC n'est-il qu'un effet de mode face à des besoins que l'on sait déjà satisfaire d'une autre manière ?

Cette journée organisée par l'Association nationale des études féministes (ANEF) en collaboration avec l'Association de recherche sur le genre en éducation formation (ARGEF) et avec le soutien de la Mission de la parité et de la lutte contre les discriminations dans l'enseignement supérieur (MIPADI) a pour but de réfléchir à ce qu'on peut attendre d'un MOOC qui souhaiterait enseigner les questions d'égalité femmes/hommes et de genre. Dans ce but, elle donnera la parole à la fois à des concepteurs·trices de MOOC qui nous feront part de leur expérience et réflexion et à des usager·ère·s qui partageront leur expérience de la formation *via* un MOOC. Cette journée présentera également des solutions numériques alternatives aux MOOC.

Programme

- 9h00 Accueil par Isabelle Collet et Geneviève Pezeu, ANEF – ARGEF
Ouverture par Mme la Ministre de l'Éducation nationale, Najat Vallaud Belkacem (sous réserve)
- 09h30 MOOC ou pas MOOC, de quoi parle-t-on ? Isabelle Collet, Université de Genève
Dispositifs d'enseignement-apprentissage et typologie des MOOC, Véronique Perry, Université Toulouse III - Paul Sabatier
- 10h20 Pause**
- 10h45 Table ronde : **Alternatives aux MOOC**, animation Érika Flahault, Université du Maine
Avant les MOOC : une expérience de cours en ligne pour la sensibilisation des enseignant·e·s au genre, Nadine Plateau, Sophia, Réseau belge d'études de genre
Base de ressources en ligne : l'égalithèque du Centre Hubertine Auclert, Amandine Berton-Schmitt, chargée de mission Éducation
Des modules francophones de formation à distance pour promouvoir l'accès des femmes aux postes de responsabilités dans l'enseignement

supérieur et la recherche, Khalef Boulkroune, coordonnateur du pôle stratégique « Accompagnement des projets régionaux et des réseaux »

12h00 Repas

13h30 Table-ronde : **Présentation de MOOC**, animation Geneviève Pezeu, Université Paris V

Présentation du MOOC en développement : “Être en responsabilité demain : se former à l'égalité femme-homme” Nathalie Van de Wiele, coordinatrice de l'initiative SILLAGES, administratrice de Femmes & Sciences

Une formation hybride avec un MOOC pour former au genre des élèves en École d'Ingénieur.e.s et de Management, Chantal Morley, Télécom, École de Management

« Faut-il vivre avec son temps ? Tout dépend s'il fait beau ! » Chaîne vidéo pédagogique pour l'égalité des sexes sur des airs de MOOC, Barbara Wolmman, Télédebout

15h00 Une formation MOOC vécue en formation des enseignant.e.s : quels retours critiques ?, Andreea Capitanescu, Université de Genève

15h30 Discussion

16h15 Synthèse de la journée par Pascale Boistard, Secrétaire d'État chargée des Droits des femmes (sous réserve)

16h30 Pause

17h00 **AG de l'ANEF**

Informations pratiques :

Inscription gratuite obligatoire à l'adresse suivante : contact@anef.org

Une pièce d'identité vous sera demandée à l'accueil, pensez à vous en munir.

Pour vous rendre au ministère : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20078/informations-pratiques-mesr.html>

Pour l'AG de l'ANEF, seules les personnes à jour de leur cotisation pourront prendre part au vote.

Retrouvez l'actualité de l'ANEF et de l'ARGEF sur leurs sites

ANEF : <http://www.anef.org/>

ARGEF : <http://argef.hypotheses.org/>